

TRAJET #1

LE TEMPS QU'IL FAUT POUR DÉVELOPPER
UN PROJET CULTUREL

Communiqué

Les pôles régionaux des filières culturelles en Pays de la Loire lancent TRAJET pour appuyer les porteur.euse.s de projets artistiques et culturels.

Pour répondre aux besoins des porteur.euse.s de projets qui désirent - plus que jamais - consolider, lancer ou construire de nouvelles propositions artistiques et culturelles, les pôles régionaux des filières culturelles en Pays de la Loire lancent TRAJET, un nouveau dispositif d'accompagnement de projets, imaginé en « inter-filières » dans un esprit de coopération à l'échelle régionale.

Le Pôle arts visuels, Mobilis pour le livre et la lecture, La Plateforme pour le cinéma et l'audiovisuel et le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire renforcent - avec le soutien du Conseil régional des Pays de la Loire et celui de l'Etat (Ministère de la culture, DGMIC/DRAC) - leur appui aux entrepreneur.euse.s culturels, dans un contexte particulièrement sensible et incertain pour les filières culturelles. Soutenir les initiatives et l'expérimentation doit rester une priorité dans un contexte de crise, car les arts et les pratiques culturelles jouent un rôle crucial pour créer du lien, de la convivialité, du commun, pour partager les regards et ouvrir de nouveaux horizons.

La première édition de TRAJET sera lancée dès l'automne 2020 par les pôles régionaux des filières culturelles en Pays de la Loire, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) des Pays de la Loire et la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) OZ. Les candidatures sont à déposer avant le 4 juillet (Cf. document Appel à candidature).

TRAJET est un parcours à la fois collectif et individuel, adapté à tous les stades des projets - du démarrage au développement. Le programme s'appuie sur la proximité, le croisement d'expertises et d'expériences. Son ambition est d'accompagner dans la durée les porteur.euse.s de projet en prenant en compte leur singularité, leurs pratiques et leurs positionnements, afin qu'il.elle.s soient en mesure de caractériser leur stratégie, leur inscription dans un environnement professionnel à la fois sectoriel et territorial.

Le dispositif propose un programme de 10 jours de formations, 4 focus thématiques, 3 jours d'ateliers collectifs et des temps de suivi individuels réguliers entre septembre 2020 et juin 2021. Dans le contexte actuel inédit pour le secteur de la culture, une attention toute particulière sera portée aux nouveaux besoins des porteur.euse.s de projets qui émergeront dans les semaines et mois à venir.

